



14ème législature

Question N° : 103409	De Mme Marianne Dubois (Les Républicains - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > cancer	Analyse > dépistage. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le dépistage du cancer. Un test de dépistage apparemment novateur, ISET (*isolation by size of epithelial tumor cells*), permettrait, *via* une simple prise de sang, d'établir un diagnostic avant que le cancer métastasé ne se propage, permettant de prescrire des traitements anticipés, sachant que le temps est précieux. L'ISET permet de détecter les cellules tumorales circulantes, des cellules que l'on peut trouver dans le sang, avant que la tumeur ne soit détectable à l'imagerie. Toutefois, ce test, produit par deux laboratoires privés français paraît pâtir de son coût qui approche les 486 euros, d'autant plus que sa prescription médicale n'est aucunement remboursée. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser les perspectives éventuelles de ce test, présenté à l'Académie de médecine.